

INFORMATIONS DE RENTREE ECOLE MATERNELLE DE CRUSNES

Tél : 03/82/89/27/07

1. HORAIRES.

Le matin : 8h30-11h30
L'après-midi : 13h30-15h
Mercredi : 8h30-11h30



Merci de veiller au respect des temps d'ouverture des portes de l'école : 8h20-8h30/ 13h20-13h30.

2. FREQUENTATION SCOLAIRE.

En cas d'absence de votre enfant, merci de bien vouloir nous prévenir le matin même via le téléphone : **03/82/89/27/07**

Nous vous rappelons également qu'au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées, nous sommes dans l'obligation d'avertir notre hiérarchie.



3. ASSURANCE SCOLAIRE

Toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'assurance responsabilité civile qui couvre les dommages causés à autrui par leur enfant toutefois, pour toute activité (sortie, classe de découverte...), une assurance INDIVIDUELLE CORPORELLE est obligatoire. Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est garanti à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.

4. RELATIONS PARENTS/ ENSEIGNANTS.



Cette année la réunion de rentrée pour les deux classes est fixée au **lundi 12 septembre à 17h00** dans la salle de motricité (présentation des personnels, organisation générale de l'école...). A l'issue de cette présentation, chaque maîtresse présentera dans sa propre classe son fonctionnement.

En cas de problème (santé, familial ou autre), n'hésitez pas à contacter l'enseignant pour en parler à l'aide du cahier de liaison.

5. MARQUAGE DES VETEMENTS.

Il faudrait que les vêtements de vos enfants soient marqués de manière indélébile ou inamovible. Tous les ans, des vêtements restent non réclamés ou reconnus ! Dès qu'une disparition est constatée, merci de la signaler aux enseignants.

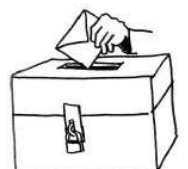
6. PARASITES.



Aucune école n'est à l'abri des poux. Merci d'être vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant sa chevelure.

7. ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVE.

La date des élections des parents d'élèves a été fixée au vendredi 7 octobre .
De plus amples informations vous seront donc transmises ultérieurement.



8. GOUTERS ET PETITS DEJEUNERS.

Comme l'an passé un petit déjeuner sera proposé tous les matins pendant le temps d'accueil. Nous organiserons également des ateliers cuisine tous les mois. En plus de l'activité cuisine elle-même de nombreuses compétences sont travaillées (structuration du temps, langue oral, lecture d'images...)

Afin de financer l'achat des ingrédients (recettes et petits déjeuners) une participation de **12 euros** pour l'année est demandée. En cas de règlement par chèque merci de l'établir à l'ordre de : Coopérative scolaire école maternelle de Crusnes.

9. COOPERATIVE SCOLAIRE

Le montant de la coopérative scolaire qui sert à financer l'achat de petit matériel, de sortie... est de **10 euros**. Tout comme le goûter, pour tout règlement par chèque, merci de le mettre à l'ordre de : Coopérative scolaire école maternelle de Crusnes.

10. APC ET VACANCES SCOLAIRES.

1) Comme l'an passé les enseignantes effectueront des Activités Pédagogiques Complémentaires avec certains élèves.

L'enseignante de votre enfant vous contactera si celui-ci est concerné.

2) Vacances d'automne : du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre

Vacances de Noël : du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier

Vacances d'hiver : du samedi 11 février au dimanche 26 février

Vacances de printemps : du samedi 8 avril au dimanche 23 avril

Vacances d'été : vendredi 7 juillet au soir



*Bonne rentrée et bonne année scolaire à tous et toutes,
cordialement, l'équipe enseignante*





Chers parents,

- ✎ Veuillez trouver ci-joint la **fiche de renseignements** de votre enfant à **vérifier** et à nous restituer dans les plus brefs délais. Merci d'indiquer **en rouge** toute modification éventuelle.

N'hésitez pas à nous communiquer tout changement en cours d'année (numéro de téléphone, personne autorisée à venir chercher votre enfant....).

- ✎ Merci de bien vouloir vérifier tous les jours le **cahier de liaison** de votre enfant et de **signer** l'ensemble des « mots » qui y sont collés.
- ✎ Merci de nous apporter dès que possible un **chèque de 10 euros** pour la coopérative scolaire ainsi qu'un **chèque de 12 euros** pour financer le goûter (cf.détails dans la note d'information de rentrée.)
- ✎ Merci de nous apporter **l'attestation d'assurance** de votre enfant.

Bonne année scolaire à tous et toutes !

Cordialement, L'équipe enseignante.



Chers parents,

- ✎ Veuillez trouver ci-joint la **fiche de renseignements** de votre enfant à **vérifier** et à nous restituer dans les plus brefs délais. Merci d'indiquer **en rouge** toute modification éventuelle.

N'hésitez pas à nous communiquer tout changement en cours d'année (numéro de téléphone, personne autorisée à venir chercher votre enfant....).

- ✎ Merci de bien vouloir vérifier tous les jours le **cahier de liaison** de votre enfant et de **signer** l'ensemble des « mots » qui y sont collés.
- ✎ Merci de nous apporter dès que possible un **chèque de 10 euros** pour la coopérative scolaire ainsi qu'un **chèque de 12 euros** pour financer le goûter (cf.détails dans la note d'information de rentrée.)
- ✎ Merci de nous apporter **l'attestation d'assurance** de votre enfant.

Bonne année scolaire à tous et toutes !

Cordialement, L'équipe enseignante.